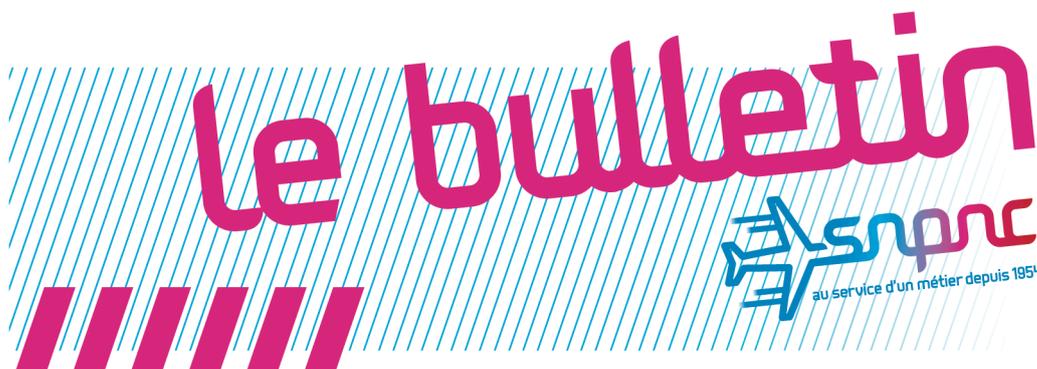


Syndicat National  
du Personnel Navigant  
Commercial

Le Dôme – BAT 1  
1, rue de la Haye – BP 18939  
95732 ROISSY CDG CEDEX

snpc@snpc.org  
01 41 56 41 86  
01 49 19 58 18



////////////////////

À TOUS PNC AIR FRANCE // BS.11-08-229 AF// Sept 2011

## COMMISSION ROTATIONS LC

////////////////////////////////////

Après le Casse du Siècle avec les « Bases Provinces », nos dirigeants ont fait « l'école du rire » : Jugez vous même leur aptitude ...



(Concernant la mise en place prochaine des bases province, voici un extrait d'un article publié par Alain Bernard (Directeur Général Adjoint) sur le blog note.

« Pour ce qui concerne les PNC, un des arguments des "opposants" [aux bases province] est de ne pas créer d'espace avec des règles différentes de celles négociées en 2008 pour les PNC basés à Paris, de peur que l'on s'en inspire pour la renégociation des règles "parisiennes". Cette crainte est infondée pour 2 raisons :

- la première, et je le dis **sur le ton de l'humour**, c'est que nous n'avons pas besoin de mettre en œuvre les bases en province pour savoir que nos règles "parisiennes" ne sont pas des plus efficaces et qu'elles devront être adaptées.
- la deuxième, c'est que le cadre de la prochaine négociation pour les bases parisiennes sera défini par le contexte économique dans lequel nous évoluons et que **l'objectif d'avoir les règles les plus protectrices du monde sur un périmètre d'activité en attrition n'a pas de sens** ».)

### A bon entendeur ...

Comme chaque saison, nous nous sommes retrouvés face au « Sévice Production », pour les Commissions de Rotation. Pour rappel, tous les 6 mois, à chaque changement de saison (été/hiver), les délégués sont réunis par la Direction pour une présentation des rotations de la saison à venir. Leur avis est consultatif. Au cours de cette réunion, vos délégués SNPNC commentent les rotations qui leur ont été présentées et font des demandes de modifications pour celles qui méritent un aménagement, du fait de la pénibilité liée au contexte (densité, TA réduit, type avion, vols de nuit, hébergement...).

Bien que les rotations soient protocolaires, la Production détourne l'esprit de l'ACG à chaque fois que cela est possible. Pour exemple :

• L'utilisation des temps d'arrêts réduits ou mini est faite **en programmation**, alors que lors de la négociation de l'ACG cette utilisation n'était prévue que **pour l'exploitation**.

- AF 3592 MRU avec un Temps d'Arrêt en Escale de 32h20
- AF 3532 HAV avec une densité de 6,33 et un TA en escale de 29h05
- AF 468 CCS avec une densité de 6,28 et un TA en escale de 28h30

**Nous avons demandé une augmentation des repos base suite à la pénibilité de ces vols (densité, TA)**



- Les temps Médiens qui sont utilisés pour le calcul des temps de vol pour la saison suivante ne sont pas vérifiables. Nous devons faire confiance, **or la confiance ... ça se mérite.**

➤ les vols AF 112 et 116 PVG avaient des temps de vol de 11h aux deux saisons hiver précédentes. A l'hiver 2011/2012 avec des temps médians de 10h55, les PVG ne sont plus des Long range.

**Nous avons demandé que soient pris en compte un temps de vol de 11 heures et un repos net de 4 RNN , réengagement 16 heures.**



**Par ailleurs nous réclamons auprès de la Direction :**

- Les temps de vol réalisés pour l'AF 442 (Rio avec 35h00 de temps d'arrêt) depuis le début de la saison et aucune réponse ne nous est parvenue. (11h00 de vol=35h00 de TA, 11h01 de vol= au moins 48h00 de TA).
- La reconstruction des rotations pour L'AF 724 et l'AF 774. Depuis leur création nous constatons que malgré 90 réserves déclenchées tous les mois sur ces vols sans compter les compo Peq, la Production persiste et signe en remettant ces mêmes rotations pour la saison hiver 2011/2012.

**Réponse de la Direction : NON, NON et encore NON !**

Vous trouverez un récapitulatif des demandes des délégués du SNPNC et des réponses de la Production sur notre site [www.snpnc.org](http://www.snpnc.org).

En conclusion, l'entreprise doit économiser de l'argent. Ce ne sera évidemment pas sur les salaires de notre Direction (augmentation de 46% de notre DG) et les Commissions de Rotations sont une bonne entrée en matière avec des rotations plus courtes, donc moins de nuits en escale, moins d'indemnités repas, baisse de l'indemnité repas...

**Et ceci n'est que le début. Attendez-vous à bien pire ... la Direction n'a pas passé la seconde...**

Vos Délégués SNPNC.



**Adhérez !**

Merci de me faire parvenir un bulletin d'adhésion par voie de casier:

NOM

PRÉNOM

FONCTION

CDL

**Contacts SNPNC** //////////////////////////////////////

**WEB :** [www.snpnc.org](http://www.snpnc.org)

**SKYPE :** [snpnc.af](https://www.skype.com/fr/ajout-ami?username=snpnc.af)

**PERMANENCE CITE CDG :** 01 41 56 41 86

**ORY :** 01 41 75 12 59

Adhérez en ligne, ou déposez votre demande d'adhésion dans nos boîtes aux lettres SNPNC dans le couloir menant au parking PN ou à notre permanence au 2<sup>ème</sup> étage, ascenseurs rouges, bureau 011.